



**RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DU COMITÉ PLÉNIER**

Procès-verbal

le lundi 3 février 2025
19 h 00

PRÉSENTS	M. Georges R. Savoie, maire M. Philippe Allain, maire adjoint Mad. Albertine Savoie, conseillère M. Eymard Savoie, conseiller M. Michael Comeau, conseiller
AUTRES	Mad. Melissa Near, directrice générale par intérim Mad. Jessica Robichaud MacKnight, greffière suppléante Mad. Stéphanie Tremblay, directrice des travaux publics et ingénieur
ABSENT	M. Denis Doiron, conseiller

1. Ouverture de la réunion

M. le maire procède à l'ouverture de la réunion à 18h58.

2. Vérification du quorum

M. le maire s'assure que le quorum soit atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par M. Eymard Savoie

Appuyé par Mad. Albertine Savoie

Que l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du comité plénier du 3 février 2025 soit adopté et que les items 6, 7 et 9 soient déplacés à la fin de l'ordre du jour afin de changer l'ordre de discussion.

ADOPTÉ

4. Déclaration de conflit d'intérêt.

Aucune déclaration.

5. Rapport sur les suivis des propositions du Conseil.

M. le maire a présenté le rapport de la directrice générale de la CSRPA comme exemple de rapport à utiliser pour les réunions ordinaires du conseil municipal.

6. Gestion des Actifs.

La directrice des travaux publics a présenté aux membres du comité plénier un compte rendu de la Gestion des actifs et du Géoportail de la municipalité.

7. Entretien des routes en hiver: Article 95-05 (11).

Les membres du comité plénier en discuter avec la directrice des travaux publics de l'entretien des routes en hiver. Les membres du comité plénier aimeraient que l'arrêté no. 95-05 - Arrêté de la municipalité concernant la circulation sur les rues de Neguac soit révisé afin que certains articles de l'arrêté soient plus spécifiques.

8. Bourse d'Étude.

Les membres du comité plénier aimeraient qu'une politique pour offrir une bourse d'études aux diplômés du C.S.C. La Fontaine serait mise en place. La directrice générale par intérim va préparer une première ébauche.

9. Édifice municipal - toiture, ventilation, isolation, chauffage et air climatisé.

Les membres du comité plénier demandent à la directrice des travaux publics de préparer l'appel d'offres pour la toiture de l'édifice municipale et l'isolation et de vérifier avec un consultant pour la ventilation, l'isolation, le chauffage et l'air climatisé afin d'obtenir des recommandations pour résoudre les problèmes.

10. Levée d'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Eymard Savoie, propose l'ajournement à 20h40.

Mad. Jessica Robichaud MacKnight,
greffière suppléante

M. Georges R. Savoie, Maire